



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 24 JUILLET 2023

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, ~~Monsieur Benjamin COSTANTINI,~~
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
~~Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;~~
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, ~~Monsieur Philippe RASQUIN,~~
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
~~Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,~~
Madame Cassandra LUONGO, ~~Monsieur Jawad TAFRATA,~~
Madame Caroline LOMBA, Monsieur Kévin GOOSENS,
~~Madame Christine BODART, Madame Marie-Luce SERESSIA,~~
Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,
Monsieur Damien LOUIS, ~~Monsieur Hugues DOUMONT,~~ Madame Nathalie ELSEN,
Monsieur Eddy SARTORI, Conseillers communaux;
Monsieur Pascal TERWAGNE, Directeur général adjoint;
Présidence pour ce point : Monsieur Claude EERDEKENS

9.1. Marchés publics passés par délégation - Communication

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, spécialement ses articles L 1222-3, L 1122-20 et L 3221-5 ;

Vu sa délibération du 30 janvier 2023 aux termes de laquelle il a délégué au Collège communal diverses compétences en matière de marchés publics ;

Vu l'engagement pris à ce moment par le Collège communal envers le Conseil communal de l'informer mensuellement, sous la forme de la communication d'une liste, des décisions prises sous la forme d'une délibération sous le couvert de l'application de la délégation donnée,

Prend acte :

Marchés passés sur l'ordinaire

- Collège communal du 30 juin 2023 - Marché public 238/OR/S/DST/NS - Dératisation du territoire de la Ville d'ANDENNE (Campagne 2^e semestre 2023) - Passation et short list - Procédure négociée sans publication préalable - Devis : 35.000,00 euros TVAC - Article budgétaire : 8751/124-02.
- Collège communal du 23 juin 2023 - Marché public 277/OR/F/DST/NS - Fourniture de pièces en vue de la réparation du système de balayage du véhicule UNIMOG du Service de la Voirie - Passation et attribution - Procédure négociée sans publication préalable - Prix : 1.910,47 euros TVAC - Adjudicataire : G. LAMBERT & CO, de 5020 NAMUR - Article budgétaire : 421/127-02.
- Collège communal du 16 juin 2023 - Marché public 279/OR/F/DST/NS - Fourniture de matériaux en vue de la création d'ossuaires - Passation, short list et attribution - Procédure négociée sans publication préalable - Prix : 3.044,00 euros TVAC - Adjudicataire : S.A. FORET MATERIAUX, de 4520 WANZE - Article budgétaire : 8781/124-02.

- Collège communal du 7 juillet 2023 - Marché public 282/OR/S/DST/NS - Prestation techniques échelonnées relatives au traitement des déchets inertes non dangereux - Passation et short list - Procédure négociée sans publication préalable - Devis : 36.250,00 euros TVAC - Article budgétaire : 421/140-02.
- Collège communal du 30 juin 2023 - Marché public 284/OR/F/DST/NS - Fourniture et placement de quatre pneus sur le véhicule de voirie immatriculé 1-WRU-554 - Passation, short list et attribution - Procédure négociée sans publication préalable - Prix : 2.200,00 euros TVAC - Adjudicataire : S.P.R.L. GREG ORBAN PNEUS, de 5300 ANDENNE - Article budgétaire : 421/127-02.
- Collège communal du 7 juillet 2023 - Marché public 285/OR/F/DST/NS - Fourniture de panneaux en MDF dans le cadre de la rénovation de l'école communale de SCLAYN - Passation, short list et attribution - Procédure négociée sans publication préalable - Prix : 3.527,15 euros TVAC - Adjudicataire : Ets SCIERIE BODET, de 5300 ANDENNE - Article budgétaire : 722/125-02.
- Collège communal du 7 juillet 2023 - Marché public 287/OR/F/DST/NS - Fourniture de dalles pour les sols des classes maternelles dans le cadre de la rénovation de l'école communale de SCLAYN - Passation, short list et attribution - Procédure négociée sans publication préalable - Prix : 3.703,87 euros TVAC - Adjudicataire : S.A. SIMON PEINTURES, de 4030 GRIVEGNEE - Article budgétaire : 722/125-02.
- Collège communal du 7 juillet 2023 - Marché public 289/OR/F/DST/NS - Fourniture de pièces en vue de la réparation du pont avant du tracteur New-Holland du Service Voirie immatriculé 1-URG-523 - Passation et attribution (exclusivité) - Procédure négociée sans publication préalable - Prix : 6.205,67 euros TVAC - Adjudicataire : S.A. DONEUX, de 5380 NOVILLE-LES-BOIS - Article budgétaire : 421/127-02.

Marchés passés sur l'extraordinaire

- Collège communal du 23 juin 2023 - Marché public 231/ED/F/DST/NS - Fourniture d'une camionnette pour le Service Garage - Passation et short list - Procédure négociée sans publication préalable - Devis : 52.393,00 euros TVAC - Article budgétaire : 421/743-52.
- Collège communal du 7 juillet 2023 - Marché public 253/ED/S/DST/NS - Désignation d'un auteur de projet en vue de la construction de deux passerelles cyclo-piétonnes sur les ruisseaux du Samson et de Loysse - Passation et short list - Procédure négociée sans publication préalable - Devis : 20.000,00 euros TVAC - Article budgétaire : 482/732-60.
- Collège communal du 16 juin 2023 - Marché public 262/ED/F/INF/NS - Acquisition de licences d'accès utilisateurs RDP - Convention CIPAL - Centrale d'achat - Prix : 8.912,26 euros TVAC - Adjudicataire : DUSTIN, de 3200 AARSCHOT - Article budgétaire : 135/742-53.
- Collège communal du 30 juin 2023 - Marché public 281/ED/F/DST/NS - Acquisition d'un véhicule de type "SUV" pour le Service de la Voirie - Passation et short list - Procédure négociée sans publication préalable - Devis : 42.688,80 euros TVAC - Article budgétaire : 421/743-52.
- Collège communal du 7 juillet 2023 - Marché public 290/ED/S/DST/NS - Transformation de l'ancienne maison communale de BONNEVILLE en école - Relation in house - Fixation des conditions et adoption de la convention - Prix : 4.000,00 euros HTVA - Adjudicataire : INASEP, de 5100 NANINNE - Article budgétaire : 722/724-60.

La présente communication est faite au Conseil communal en application de l'article 5 de la délibération susvotée qu'il a prise le 30 janvier 2023.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

PAR LE CONSEIL,

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT,

Pascal TERWAGNE

LE PRESIDENT,

Claude EERDEKENS

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE BOURGMESTRE,



Ronald GOSSIAUX

Claude EERDEKENS